

Troisième Commission, fait part de sa déception et exprime l'espoir qu'un progrès plus rapide marquera la réduction des armements.*

“ Je reconnais toute la complexité du problème qui se pose en Europe et dans les autres pays et je rends hommage à la sincérité des efforts qui ont été déployés pour donner effet aux dispositions insérées à ce sujet dans le Pacte de la Société des Nations.

Mais je me demande—et je crois que le monde entier se pose la même question—si les résultats obtenus jusqu'ici ont été en rapport avec l'énergie dépensée. Si je comprends bien la situation actuelle, la Commission préparatoire propose, pour la limitation des armements, de ne publier que les crédits budgétaires et de ne pas faire état du nombre des réserves instruites. J'avoue qu'à mon sens, cela ne constitue pas une limitation. Avec tous les égards que je dois à l'Assemblée, je tiens à déclarer que cette conception ne répond pas au but visé par le Pacte.

Le rapport parle de confiance mutuelle. Nous avons renoncé à la guerre par un engagement solennel. Pourquoi, dans ce cas, continuons-nous à maintenir ces puissants armements? Cet engagement solennel et sincère ne se traduira-t-il pas autrement que par des paroles? Ne tentera-t-on pas une action plus efficace que celle qui a été proposée jusqu'ici?

A l'heure actuelle, l'opinion publique attend de la Société des Nations une action décisive. Le fardeau des armements devient intolérable et constitue une menace perpétuelle pour la paix.

Il ne faut pas oublier que de nombreuses voix nous demandent d'agir. Un grand Irlandais nous disait il y a plus d'un siècle qu'une nation ne se compose pas uniquement des vivants, mais qu'elle comprend à la fois les morts, ceux qui vivent encore et ceux qui doivent naître. N'entendons-nous pas la voix des morts qui sont tombés sur les champs de bataille et qui reposent dans les plaines d'Europe, unis dans cette grande fraternité des disparus? N'entendons-nous pas la voix des vivants qui pleurent encore leurs morts? Allons-nous, d'autre part, léguer à ceux qui ne sont pas encore nés un monde écrasé et maudit par la guerre?

J'espère sincèrement que la confiance exprimée dans le rapport au sujet des travaux de la prochaine session de la Commission préparatoire sera entièrement justifiée. Il se peut, et je l'admets pleinement, que les progrès accomplis jusqu'ici soient plus réels qu'ils ne le paraissent. Comme le disait le vicomte Cecil of Chelwood, à la Commission préparatoire, il ne faudra aborder cette question à la Conférence du désarmement que lorsque les travaux préparatoires auront été poussés assez loin pour que cette Conférence puisse donner les résultats attendus.

Je voulais vous faire part de mon sentiment. Je regrette seulement de ne pas avoir pu le faire avec l'éloquence persuasive de certains des orateurs distingués qui prennent de temps à autre la parole devant l'Assemblée; mais j'ai exprimé tel qu'il était le sentiment qui me tenait au cœur.

Souhaitons avec la plus grande ferveur que la Conférence du désarmement et, après elle, le Conseil et l'Assemblée, puissent bientôt accomplir cette œuvre, qui est l'un des buts suprêmes pour lesquels la Société des Nations a été créée.”

La Commission dans sa résolution exprime la certitude qu'au cours de sa session de novembre prochain, la Commission préparatoire pourra achever la rédaction de l'avant-projet de convention, permettant ainsi au Conseil de con-

* Bien que le discours de Sir Robert Borden n'ait pas été prononcé au sein de la Troisième Commission, mention en est faite à cet endroit et un extrait en est publié afin de compléter le rapport au point de vue canadien, en y insérant l'opinion exprimée du délégué du Canada sur le désarmement en général.